



# ASSOCIATION SPORTIVE DE BERRE



Club Sportif, Culturel et de Loisirs du Groupe LyondellBasell à Berre l'Étang

## Section Randonnée pédestre

Siège Social : Stade de la Molle, 13130 BERRE L'ETANG

Téléphone : 04.42.85.47.18

Site Internet : <http://asb-berre.jimdo.com>

Président : Jacques VEROLA ( [jacques.verola@orange.fr](mailto:jacques.verola@orange.fr) )



Club FFRP n° 00885

Immatriculation Tourisme IM075100382

La Fare les Oliviers le 22 Février 2017

## Randonnée du dimanche 05 Mars 2017 - Départ SALON à 7h00

### PUYLOUBIER

CARTE IGN 3244 ET

Organisateur : Alex DUFLEID Tel : 06 17 57 27 35

#### Groupe 1

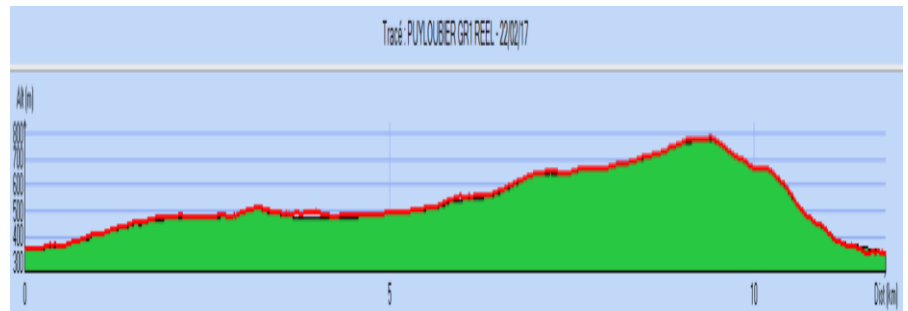
Distance : **11,9 km**

Dénivelé Cumulé = 420 m

Responsables :

Alex DUFLEID

Jean Dominique UGOLINI



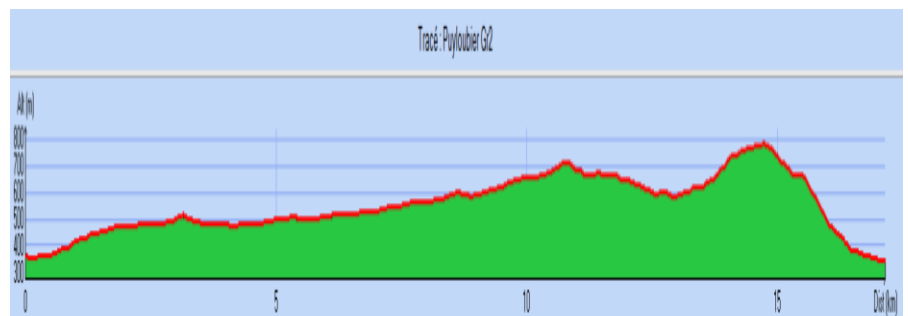
#### Groupe 2

Distance : **17,2 km**

Dénivelé Cumulé = 650 m

Responsable :

Jacques VEROLA



#### Groupe 3

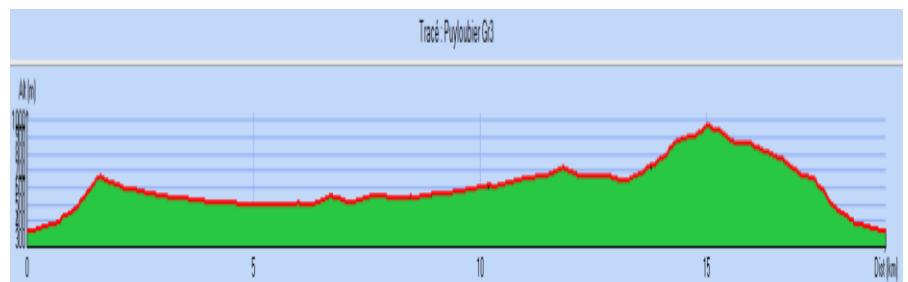
Distance : **19,2 km**

Dénivelé Cumulé = 975m

Responsables :

Denis THIRION

Jacques MILESI



# Culture et patrimoine de PUYLOUBIER

## Le centre ancien

Le centre historique du village a progressivement été réhabilité : rénovation des réseaux d'eau et d'assainissement, suppression des réseaux aériens électriques et téléphoniques, pavage des rues, reconstruction des murets, mise en place de ferronneries d'art, rénovation des façades ou encore mise en lumière de certains édifices. En 2009, dans le cadre des Rubans du Patrimoine, la commune a reçu un prix départemental pour cette réhabilitation. Ce concours est co-organisé par l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment et la Fondation du Patrimoine.

## Les remparts

Les remparts font partie de ce qu'il reste du château médiéval. L'ensemble a toujours appartenu à des propriétaires privés. En octobre 2011, la commune est devenue propriétaire de ces remparts pour l'euro symbolique et leur reconstruction a pu être engagée. Le glacis, partie basse inclinée qui avait fait l'objet de pillages de pierres après la révolution servant de carrière pour d'autres constructions, a été reconstitué. Les parties éboulées ont aussi été remontées. Lorsque l'église Sainte-Marie a été vidée des gravats provenant de sa démolition, les pierres avaient été triées et mises de côté. Elles ont servi à la reconstruction d'une partie du glacis. Après plusieurs tranches de travaux, la partie ouest des remparts est aujourd'hui reconstruite sur une longueur de 80 mètres et sur une hauteur moyenne de 7 mètres. L'ensemble est mis en lumière avec un éclairage à base de leds.

## La Légion étrangère

Légionnaires devant le Monument aux morts

Depuis 1954, la Légion étrangère a installé sur la commune une maison de retraite pour ses légionnaires. L'institution des invalides de la Légion étrangère occupe le vaste domaine du capitaine Danjou, à l'est du village, sous les derniers contreforts de Sainte-Victoire. Cet établissement accueille les anciens légionnaires valides et invalides blessés, malades ou inadaptés. La première fonction de cette structure unique en son genre est de prodiguer soins, traitements et repos à ses pensionnaires auxquels sont aussi proposées diverses activités réparties sur les 220 hectares du domaine.

- Viticulture : 40 hectares de vigne dont la récolte est vinifiée par la cave des vigneron du village et la commercialisation effectuée depuis le caveau de l'Institution, essentiellement à destination des diverses bases de la Légion dans le monde.
- Céramique : L'atelier produit diverses pièces de vaisselle et des éléments décoratifs. Parallèlement sont réalisés des travaux de sérigraphie.
- Reliure : L'atelier effectue des travaux sur tout ouvrage ou collection de périodiques et restaure les ouvrages anciens.

Dans une boutique, on peut trouver les diverses productions de l'Institution. On peut aussi découvrir une présentation permanente des différents uniformes de la Légion étrangère ainsi que plusieurs objets authentiques attachés à l'histoire de ce corps dans le Musée de l'Uniforme. En 2004 et 2014, la commémoration des 50<sup>e</sup> et 60<sup>e</sup> anniversaires de l'installation de la Légion étrangère à Puylobier ont fait l'objet de cérémonies officielles dans le village et au domaine du capitaine Danjou.

## Monuments religieux

---

L'église Saint-Pons

- **L'église Saint-Pons**

Cette église, construite au XIX<sup>e</sup> siècle, a fait l'objet d'importants travaux : reprise en sous-œuvre des fondations, réfection des enduits extérieurs, restauration des vitraux, rénovation de la toiture, réhabilitation du parvis, mise en lumière de l'ensemble des façades, rénovation des sols du chœur,

amélioration de l'éclairage intérieur, rénovation du presbytère et de son jardin, peintures intérieures, tableaux et harmonium.

- **La chapelle Saint-Pancrease**

Cette chapelle consacrée au XI<sup>e</sup> siècle a été entièrement rénovée : reconstruction des dix contreforts latéraux et d'une voûte intérieure, réfection des façades et des enduits intérieurs, réalisation d'une " calade " autour de l'édifice, amélioration des abords.

- **La chapelle Saint-Roch**

Cette chapelle, du XIII<sup>e</sup> siècle, a été restaurée dans les années 1980 par des bénévoles. Elle a aussi fait l'objet de travaux d'amélioration : réfection des murs de clôture, mise en place de ferronneries de style, mise en lumière complète, rénovation de la toiture du chœur et du calvaire.

- **La chapelle Saint-Ser**

Cette chapelle date du XI<sup>e</sup> siècle. Elle a été construite à partir d'une grotte naturelle dans le versant sud de la montagne Sainte-Victoire classée dans le cadre des Opérations Grands Sites. Elle a été détruite en 1993 à la suite de l'éboulement d'un rocher qui s'est décroché de la falaise surplombant l'édifice. Sa reconstruction a pu être effectuée, à l'occasion de son millénaire, après avoir réalisé les purges et les ancrages préconisés par une étude technique. La chapelle a de nouveau été bénie, le 4 juin 2001, par l'archevêque d'Aix-en-Provence, dans le cadre d'une manifestation qui a attiré un public considérable.

En 2002, un timbre-poste a été émis pour commémorer le millénaire de cette chapelle.

En 2003, la commune a été primée dans le cadre du Concours National des Municipalités organisé par la Société pour la Protection des Paysages et de l'Esthétique de la France, présidée à l'origine par le poète Sully Prudhomme, qui s'est donnée pour but de défendre les édifices et sites qui contribuent à l'identité de notre pays.

La même année, dans le cadre des Rubans du Patrimoine, la commune a reçu le prix national dédié aux communes de moins de 3 500 habitants. Ce concours est co-organisé par l'Association des Maires de France, la Fédération Française du Bâtiment et la Fondation du Patrimoine. C'est la deuxième fois seulement qu'une commune des Bouches-du-Rhône reçoit un prix national de ce concours.

- **L'église Sainte-Marie**

Elle est l'église historique du village. Construite au moyen-âge, elle était une ancienne dépendance du château féodal. Il est attesté que certains seigneurs du village y sont enterrés. Dès le XVII<sup>e</sup> siècle, cette église va s'avérer trop petite. Un rapport, rédigé en 1868, précise que l'église est « une construction sans importance, sans ornements, sans architecture, sans régularité, qui ne se recommande sous aucun rapport ». Elle sera finalement remplacée par la nouvelle église Saint-Pons consacrée en 1874. Lorsque cette église fut abandonnée, elle servit tour à tour de lieu de détention, de cinéma, de stockage de matériaux. La toiture de la nef fut ensuite démolie. Les gravats des démolitions sont laissés sur place et remplissent l'église. Dans les années 1960, une construction va même être édifiée sur le terrain mitoyen, en surplomb de l'édifice, et l'emprise de l'église pleine de ses décombres va servir de jardin à cette maison. La commune a entrepris la restauration progressive de ces vestiges. C'est d'abord les murs extérieurs qui ont été dégagés de la végétation qui les avait envahis et rejointoyés. L'escalier latéral est reconstruit. L'église est ensuite vidée de ses gravats jusqu'aux sols d'origine. Les pierres sont triées et soigneusement mises de côté. Les murs intérieurs sont à leur tour rejointoyés. Un dallage en pierre est posé sur les sols afin de protéger le bâtiment des infiltrations d'eau. Une grille a été mise à l'entrée. Les abords ont aussi été sommairement aménagés. Un muret en pierre a été reconstruit et un garde-corps a été installé. La mise en lumière a été réalisée avec un éclairage à base de leds. Sa couverture est à l'étude pour la protéger définitivement.